



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/Sub.2/1994/L.10/Add.8
21 septembre 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités
Quarante-sixième session
Point 22 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE
LES MESURES DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITÉS
SUR LES TRAVAUX DE SA QUARANTE-SIXIEME SESSION

Rapporteur : M. Osman El-Hajjé

<u>Chapitre</u>	TABLE DES MATIERES <u>*/</u>	<u>Page</u>
VIII.	LE NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME	

*/ Le document E/CN.4/Sub.2/1994/L.10 et ses additifs contiennent les projets de chapitres du rapport relatif à l'organisation de la session et à divers points de l'ordre du jour. Les résolutions et décisions adoptées par la Sous-Commission, ainsi que les projets de résolution et de décision appelant une décision de la Commission des droits de l'homme et les autres questions intéressant la Commission, figurent dans le document E/CN.4/Sub.2/1994/L.11 et ses additifs.

VIII. LE NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL
ET LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

a) Le rôle des femmes dans le développement et leur égale participation à ce processus

1. La Sous-Commission a examiné conjointement les points 7, 8 et 11 (voir chap. IX et XII) à ses 30ème, 31ème et 34ème séances, les 23 et 25 août 1994.
2. Au cours du débat général sur le point 7, des déclarations 1/ ont été faites par les membres ci-après de la Sous-Commission : M. Eide (31ème) et M. Guissé (31ème).
3. Des déclarations ont été faites par les observateurs de Cuba (34ème), de l'Inde (34ème), de la Lettonie (31ème), du Népal (34ème) et du Pakistan (34ème).
4. La Sous-Commission a également entendu des déclarations faites par les représentants des organisations non gouvernementales ci-après : Association américaine des juristes (30ème), Association internationale des éducateurs pour la paix mondiale (34ème), Centre Europe-tiers monde (34ème), Commission andine de juristes (au nom de la Fédération latino-américaine des associations des familles de détenus disparus et de Service Paix et Justice en Amérique latine) (31ème), Communauté internationale Baha'ie (31ème), Commission internationale de juristes (30ème), Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (30ème), Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (31ème), Organisation internationale pour le développement de la liberté d'enseignement (au nom de l'Entraide universitaire mondiale) (31ème), Sierra Club Legal Defense Fund (31ème) et Union internationale humaniste et laïque (30ème).
5. Des déclarations équivalant à un droit de réponse ont été faites par les observateurs de Cuba (34ème), de Chypre (34ème), des Etats-Unis d'Amérique (34ème), de l'Inde (34ème), du Pakistan (34ème) et de la Turquie (34ème).
